



GEMEINSAM
für soziale
Gerechtigkeit

ENSEMBLE
pour la justice
sociale

INSIEME
per la giustizia
sociale

UNIA

Résolution

Les travailleurs de la construction luttent pour des horaires de travail adaptés aux familles, pour leurs droits et leur dignité !

La Convention nationale du secteur principal de la construction (CN), qui régit les conditions de travail de quelque 80 000 travailleurs, est en cours de renégociation. La branche traverse une crise profonde du personnel et les travailleurs de la construction ont un urgent besoin d'horaires de travail plus favorables aux familles. Les négociations ont débuté en juillet et après quatre tours de négociations, la SSE bloque toujours toute proposition de solution. Elle exige au contraire des journées de travail plus longues pour un salaire à la baisse.

La branche de la construction souffre d'une pénurie criante de personnel qualifié : aujourd'hui, un maçon qualifié sur deux quitte la branche. Les raisons sont évidentes : des journées de travail interminables, des heures supplémentaires qui en réalité sont plutôt la règle que l'exception, et des temps de déplacement excessifs jusqu'au chantier, qui ne sont pas indemnisés dans leur intégralité. Les travailleurs de la construction en paient le prix avec leur vie de famille et leur santé. Il n'est pas rare qu'ils quittent leur domicile quand leurs enfants dorment encore pour rentrer le soir éreintés, à l'heure où les enfants sont déjà couchés.

Revendications claires des maçons : justes, réalistes, nécessaires

Plus de 10 000 travailleurs de la construction ont participé à une enquête sur le temps de travail. Leurs principales préoccupations :

- Des journées de travail plus courtes : huit heures de travail pénible, c'est assez.
- Une pause du matin payée : c'est la norme dans d'autres métiers depuis longtemps.
- La fin des temps de déplacement jusqu'au chantier non payés : le temps de déplacement sur ordre de l'entreprise fait partie du temps de travail et doit être indemnisé. Aujourd'hui, contrairement à ce que prescrit la loi, le temps de déplacement jusqu'au chantier n'est pas assimilé à du temps de travail et n'est indemnisé qu'à partir de la 30^e minute.
- L'augmentation des salaires et la compensation du renchérissement assurée à l'avenir : les travailleurs de la construction méritent que leur pouvoir d'achat soit garanti.

La direction de la SSE bloque la prise des mesures nécessaires à la résolution de la crise du personnel

Les entreprises de construction prennent de plein fouet les effets de la crise du personnel qui sévit dans la branche. Il devient de plus en plus difficile de recruter du personnel et de le garder. Il est d'autant plus ahurissant que la direction de la SSE exige le contraire : elle considère que les travailleurs de la construction devraient travailler encore plus, et pour une moindre rémunération. Concrètement : des journées de travail plus longues, plus du double d'heures supplémentaires, du travail sur appel, la semaine de six jours avec le samedi ravalé au rang de jour ouvrable ordinaire et sans supplément, des délais de congé plus courts pour les travailleurs de la construction âgés, et même la possibilité de licencier pendant une période de maladie ou d'accident.

La Société des entrepreneurs veut imposer une nouvelle Convention de cette espèce, mais c'est sans compter sur les ouvriers, qui opposent une résistance farouche et se mobilisent pour de meilleures conditions de travail.



GEMEINSAM
für soziale
Gerechtigkeit

ENSEMBLE
pour la justice
sociale

INSIEME
per la giustizia
sociale

UNIA

Les ouvriers de la construction luttent pour leurs droits et leur dignité

La situation dans la branche de la construction est alarmante. Des améliorations urgentes sont nécessaires pour permettre une vie familiale et privée normale. Les travailleurs qui, jour après jour, construisent nos maisons, nos routes et nos infrastructures méritent cela.

Puisque la Société suisse des entrepreneurs persiste à refuser des horaires de travail favorables aux familles et, en même temps, à vouloir imposer des détériorations radicales, les travailleurs vont prendre les choses en main. Ils se sont prononcés à une large majorité en faveur de la grève, si elle s'avère nécessaire pour défendre leurs droits et leur dignité.

De mi-octobre à mi-novembre, les premières journées de protestation et grèves d'avertissement se dérouleront dans toute la Suisse. Si la Société suisse des entrepreneurs reste fermée à toute solution, le secteur de la construction se dirige vers un conflit social dur et une grande grève des maçons aura lieu en 2026.

Les délégué-e-s au Congrès du syndicat Unia soutiennent les ouvriers de la construction dans leur lutte pour des conditions de travail équitables, des horaires de travail compatibles avec la vie de famille, pour leurs droits et leur dignité.